



Le mot du maire

Une année s'est écoulée depuis la mise en place d'une nouvelle équipe municipale. Les premières décisions, développées plus loin, se mettent en place.

Par ailleurs, l'organisation du travail des employés communaux a dû tenir compte des obligations de formation, validée avec succès, d'Aurélien, Pascal assurant le travail seul. Ils se sont organisés pour intervenir lors des urgences.

Niveau secrétariat, Nathalie poursuit également une formation pour lui permettre de construire sa carrière professionnelle et parfaire ses compétences dont nous profitons.

Ce premier semestre fut jalonné d'animations variées et originales propices aux rencontres et à la découverte du village.

A Trémonzey, c'est aussi, Lélia née en 2015 et Mme Suzanne Diche née en 1915 : 100 ans les séparent ! C'est avec plaisir que j'ai pu assister avec Romain Poirot, conseiller et délégué CCAS, à la remise d'un diplôme de centenaire en l'honneur de la doyenne du village Mme Diche. C'est entourée de sa famille et de ses amis, à la maison de retraite de Xertigny où elle réside depuis 2008, que nous avons célébré cet évènement.

Voici donc en quelques mots un début d'année bien rempli.

C'est en vous souhaitant à tous un bel été que je vous laisse tourner les pages et découvrir diverses informations...

Nicole DAGUEY

Juillet 2015

Un semestre en animation

- 7 juin, Poésie en campagne
- 8 mai avec la Balnéenne Harmonie du Val de Vôge
- 25/26 avril, Fête du village
- 11 avril, Rallye voiture
- 4 avril, La nuit de la chouette



SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Rentrée 2015/2016

Suite au départ en retraite de Mme DUCHAMPLECHEVAL directrice de l'école élémentaire, et après concertation avec l'inspection d'académie, la rentrée scolaire prochaine sera placée sous la direction de Mme Hego. Ecole maternelle et école élémentaire ne formeront plus qu'une seule entité : Ecole Primaire.

Pour la rentrée 2015/2016, on compte un effectif de 155 enfants (depuis TPS jusqu'au Cm2) dont 24 enfants de Trémonzey.

Dans son programme d'investissement le SIVOS a réalisé l'installation de 2 tableaux numériques au printemps et le remplacement du mobilier scolaire (chaises, tables, bureaux des professeurs) en septembre 2015 pour toutes les classes du CP au CM2.

Pour rappel :

Les parents dont les enfants sont concernés peuvent dès à présent se faire rembourser les tickets de cantine dont ils pouvaient bénéficier. (Informations complètes en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat)



Aux abords des lignes électriques

LES REGLES DE SECURITE

Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.

Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 5 mètres des lignes.

Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu ou en contact direct avec un câble isolé.

Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service « dépannage » d'ERDF. Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.

Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'ERDF au 09 726 750 88

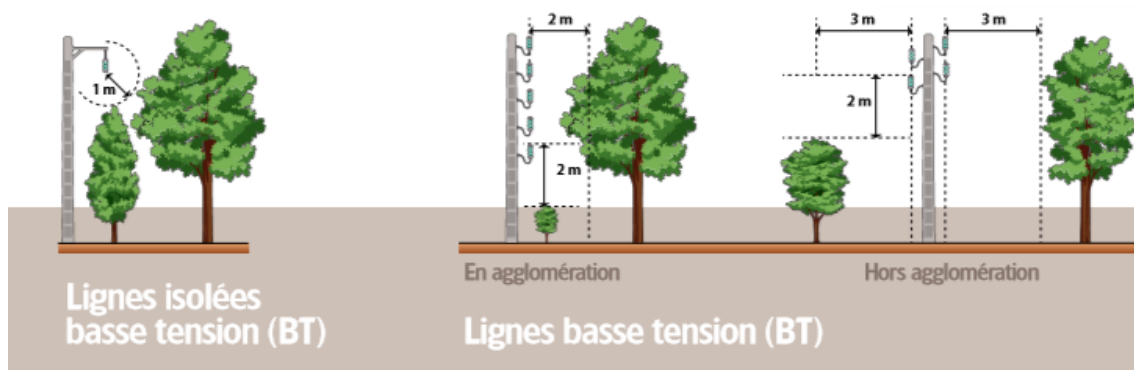
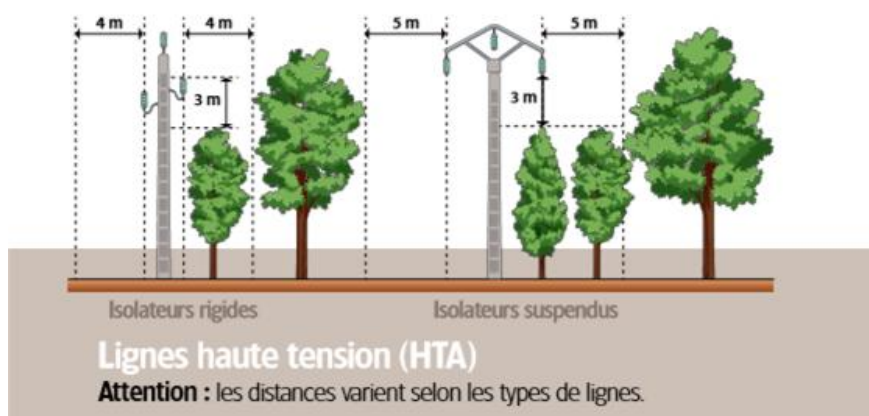
LES RESPONSABILITÉS

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si les trois conditions suivantes sont réunies :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne,
- les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation,
- L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.

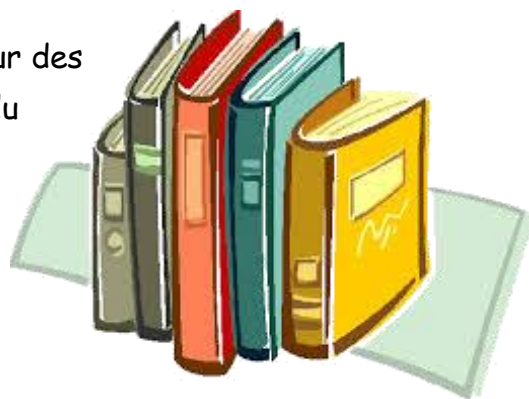
Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT (Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux) sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF.



Bibliothèque

Après la poésie abordée sous un nouveau jour au détour des rues du village en compagnie du poète Lucien Suël et du musicien Thomas Milanese, cet automne, la bibliothèque vous invite aux Rencontre avec ... les Sens. Les 5 sens seront à l'honneur dans tout le département.



Un atelier pour les enfants est déjà programmé le mercredi 21 octobre 2015 dans la salle de convivialité. Nous sommes en attente de la programmation de la Médiathèque Départementale des Vosges pour vous proposer une autre animation.

Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque

Jeudi de 17h à 18h30 et samedi de 10h30 à 12h

De nombreux ouvrages sont à votre disposition pour passer d'agréables vacances.

(sur le site internet de la commune vous pouvez visionner une vidéo de notre journée poétique)

Extinction de nuit

Quelques explications :

L'entreprise chargée de l'entretien de notre éclairage public s'est déplacée pour programmer sur nos horloges l'extinction de l'éclairage public la nuit comme nous l'avions prévu avec leur accord. Cependant après ouverture des armoires, les ouvriers ont constaté des ouvrages défectueux voire en très mauvais état ; donc extinction impossible !

L'entreprise m'a informée tardivement de cet état de fait. Peut-être certains d'entre vous ont attendu, en vain, une nuit seulement éclairée par la lune ! L'extinction est donc reportée après la réalisation des travaux avec le changement des horloges.

Le SMDEV a été informé de ce dysfonctionnement

Décisions budgétaires du conseil municipal

Budget Commune

Travaux de voirie :

- obligation de reprendre les enrobés sur la RD 20 (route de Fontenoy) avant le passage du conseil départemental.
- Quelques pièces ont été reprises dans le secteur des Jus et du Haut du Mont.
- Nids de poules rebouchés (centre, rue du cimetière)



Eclairage public : remplacement lampes et pose horloges astronomiques

Accessibilité des bâtiments : étude diagnostic ERP (établissement recevant du public)

Eglise : remplacement des moteurs de volé et palier de cloche pour sécuriser la charpente.

Cimetière : réfection du mur de soutènement par une entreprise de maçonnerie.

Logements communaux : travaux de rénovation (électricité, chauffage, VMC) dans logement route de Fontenoy.

Achats : ordinateur portable, micro-onde pour salle polyvalente.

Budget Forêt

- Travaux de cloisonnement par ONF dans parcelles 38 et 40
- Plantation de chênes dans parcelle 7 (diversification des essences)
- Travaux de dégagement manuel dans la parcelle 35 par les employés communaux.

Budget Eau et Assainissement

En raison de l'ancienneté de notre réseau d'eau, le conseil municipal a décidé d'avoir recours aux services de l'Agence Technique Départementale pour le suivi de réalisation de l'étude diagnostic de notre réseau d'eau, à la suite duquel nous pourrions envisager un programme de travaux.

Sur ce budget, est prévue la réfection des réservoirs d'eau.

A retenir

FERMETURE MAIRIE ET BIBLIOTHEQUE :

Du 07 août au 21 août 2015

(En cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints)

RELEVES COMPTEUR D'EAU :

Du 03 août au 14 août 2015

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Jusqu'au 31 décembre 2015 avec prise en compte au 1^{er} mars 2016

RECENSEMENT POPULATION :

Du 21 janvier au 20 février 2016

A bon entendeur ...

Rappel de la réglementation pour le respect des règles de bon voisinage ;



- Tout brûlage de déchets ménagers ou autres à l'air libre ou dans un incinérateur individuel est interdit et réglementé par l'article 84 du règlement sanitaire départementale (circulaire 32/2012) et peut donc être sanctionné.
- Par ailleurs, la divagation des chiens est interdite sur la voie publique.

Les serpents de trémonzey, pas de danger !

L'ORVET FRAGILE (*Anguis Fragilis*)

Ce petit reptile sans pattes est très commun sur Trémonzey comme aux alentours. Malgré sa ressemblance avec un serpent, il s'agit en fait d'un lézard. Ses paupières pouvant se fermer sont la principale différence qu'il a avec les serpents.

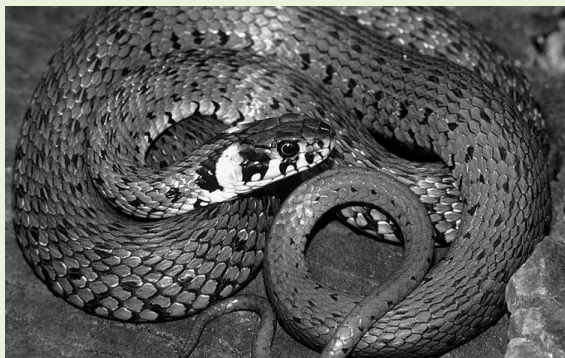
L'orvet mesure une trentaine de centimètres à l'âge adulte. Il est parfois confondu avec la vipère aspic qui mesure une taille similaire mais qui est bien plus trapue que l'orvet, qui est complètement inoffensif. Il n'y a pas de vipères à Trémonzey. L'orvet est particulièrement utile dans les jardins car il participe à la régulation de la population de limaces et de vers dont il se nourrit. Il n'aime pas l'ensoleillement direct, ce qui explique la raison pour laquelle on le découvre souvent sous de vieilles planches, tôles ondulées ou tas d'herbe où il trouve chaleur, humidité et nourriture.



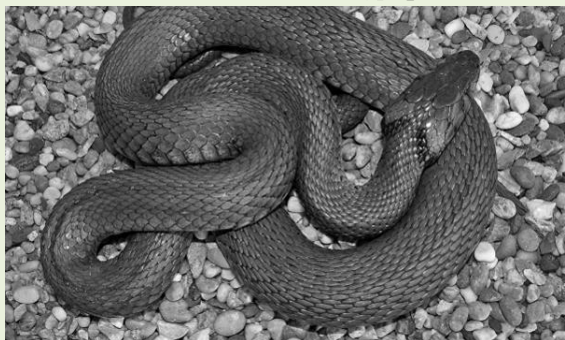
Orvet femelle ; bandes sombres sur les flancs



Orvet mâle ; couleur unie



Couleuvre à Collier ; couleur typique



Couleuvre à Collier ; collier gris peu marqué

LA COULEUVRE VERTE ET JAUNE (*Hierophis viridiflavus*)

Très grande couleuvre nerveuse et rapide, elle est omniprésente à Trémonzey. Elle affectionne les coteaux et murets ensoleillés parsemés de végétation où elle chasse les petits rongeurs dont elle se nourrit. Elle mord si on la saisit mais, non venimeuse, elle est complètement inoffensive. Sa livrée adulte va du vert foncé au noir, marbré de jaune citron.

LA COULEUVRE A COLLIER (*Natrix natrix*)

C'est une couleuvre très commune à Trémonzey. Elle affectionne les étangs et autres zones humides où elle chasse crapauds, grenouilles et petits poissons. Elle nage très bien. Complètement inoffensive, elle ne mord pas, ne possède pas de venin, mais siffle et émet une forte odeur nauséabonde lorsqu'elle est capturée. Sa couleur va du gris au brun avec deux taches blanches, jaunes, orangées ou grises derrière la tête, qui lui ont donné son nom.



Couleuvre V. et Jaune ; Les taches jaunes à l'avant se transforment progressivement en lignes parallèles pointillées sur la queue. Cette livrée caractéristique rend l'espèce impossible à confondre
Texte : F Douadi

Etat civil

Décès :

Yolande TONDU
Madeleine CLEMENT
Josef FROMMEL

Naissance :

Lélia REMOLATO



Horaires ouverture mairie

Lundi - mercredi - vendredi : de 9h à 11h

Permanence du maire :

Mme DAGUEY Nicole

Lundi - vendredi : de 9h à 11h

Et sur rendez – vous

1^{er} adjoint :

Mr VALENTIN Pascal

(Conseiller communautaire, responsable cimetièrè)

Sur rendez – vous (tél : 03 54 04 00 90)

2^{ème} adjoint :

Mr GEHIN Patrick

(Responsable salle polyvalente)

Sur rendez – vous (tél : 03 29 30 43 70)

Nouveaux habitants :

Mr DARRE Sébastien

Mme DEMARQUE Aurore

M LUCAS Mickael

M et Mme BEHAR-RAHALA Bouabdellah

Résidence secondaire

M et Mme SLAMA Sami

Agenda

- Vide grenier 15 août 2015
- Les rencontres avec les sens : atelier enfants le 21 octobre 2015
- Commémoration du 11 novembre
- Téléthon : collecte textile du 09 au 21 novembre 2015

Site internet :

Tremonzey.jimdo.com

au prochain numéro ...